

FEVRIER 2012

## L'ÉCONOMIE SOCIALE SUR LE BASSIN D'EMPLOI RÉMOIS

### ÉDITO :

Le troisième numéro de l'Observatoire de l'économie et de l'emploi, issu d'une collaboration entre la Maison de l'Emploi et des Métiers du bassin rémois et l'Agence d'Urbanisme, de Développement et de Prospective de la Région de Reims, a pour objectif d'analyser et de partager la connaissance de l'économie sociale sur notre territoire.

Dans un contexte de crise économique et de hausse du chômage, le développement économique est au cœur des préoccupations des Français et donc des Rémois. Les délocalisations et les pertes d'emplois industriels génèrent un climat d'incertitude.

Une meilleure connaissance de notre tissu économique s'avère donc nécessaire pour nous permettre d'engager des politiques de soutien en faveur des secteurs pourvoyeurs d'emplois et de renforcer l'implication des acteurs locaux et de la population.

Comme l'économie présente (cf. numéro 2), l'économie sociale est l'un de ces secteurs. Emplois non délocalisables, entités dont le champ d'actions est principalement local, source d'innovation sociale : l'économie sociale apparaît comme un des nouveaux moteurs possibles du dynamisme économique.

La 4<sup>e</sup> édition nationale du Mois de l'Économie Sociale et Solidaire s'est déroulée en novembre 2011. La Région Champagne-Ardenne est fortement impliquée dans ce pan de l'économie. Quant à l'agglomération, avec le Grand Projet Urbain Reims 2020 centré sur les proximités, elle en a fait un axe de développement. Nous vous proposons dans ces pages une photographie actuelle de ce secteur en expansion.

Serge Pugeault,  
Président de la Maison de l'Emploi de Reims,  
Président de l'Agence d'Urbanisme de Reims.



Photo - AUDRR - 2010

## QU'EST-CE QUE L'ÉCONOMIE SOCIALE ?

Née au 19<sup>ème</sup> siècle, l'économie sociale n'est pas un concept nouveau : la charte de l'économie sociale, qui formalise les principes, valeurs et caractéristiques des organisations de l'économie sociale, a été publiée en 1980 dans le but de fédérer le secteur, et actualisée en 1995. La charte européenne de l'économie sociale date, elle, de 2001.

L'économie sociale rassemble les associations, les coopératives, les mutuelles et les fondations d'économie sociale. Ces organisations interviennent dans tous les secteurs d'activités et font partie intégrante du développement économique. La liberté d'adhésion, la gouvernance démocratique (un individu = une voix), la coopération, la solidarité entre les membres, la non redistribution individuelle des excédents sont autant de valeurs qui rassemblent les différentes familles de l'économie sociale.

Les acteurs de l'économie sociale sont réunis dans les Chambres Régionales de l'Économie Sociale (CRES) qui ont le statut d'associations. Il en existe 26 en France, dont la **CRESCA**, Chambre Régionale de l'Économie Sociale de Champagne-Ardenne, qui a été créée en 1999.



Les CRES ont pour principales missions de représenter et promouvoir l'économie sociale sur le territoire régional auprès des pouvoirs publics et d'en assurer le développement (favoriser la formation des dirigeants, aider au montage de projets innovants...).

Le Conseil National des Chambres Régionales de l'Économie Sociale (CNCRES) a été créé en juin 2004 afin de favoriser une meilleure reconnaissance au niveau national des actions menées en région. L'objectif du CNCRES est d'animer, promouvoir, défendre et représenter les CRES. En 2008, il a mis en place l'Observatoire National de l'Économie Sociale et Solidaire (ONESS).

« En 2009, l'économie sociale représentait près de 10 % de l'emploi salarié national » : qu'en est-il au niveau de la région rémoise ?

*N.B. : L'analyse de l'économie sociale qui suit est basée sur les données de l'INSEE (CLAP et DADS : cf. page 12). Elle ne concerne que les employeurs de main-d'œuvre. Les données sont mobilisées sur le territoire du SCoT2R, ce dernier étant quasi similaire au territoire du bassin d'emploi rémois.*

### LES FAMILLES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE :

- « **L'association** est une convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, de façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager les bénéfices » (art. 1 loi 1901).
- « **Les coopératives** sont des sociétés dont les objets essentiels sont :
  - 1) de réduire, au bénéfice de leurs membres et par l'effort commun de ceux-ci, le prix de revient et, le cas échéant, le prix de vente de certains produits ou de certains services, en assumant les fonctions des entrepreneurs ou intermédiaires dont la rémunération grèverait ce prix de revient ;
  - 2) d'améliorer la qualité marchande des produits fournis à leurs membres ou de ceux produits par ces derniers et livrés aux consommateurs ;
  - 3) et plus généralement de contribuer à la satisfaction des besoins et à la promotion des activités économiques et sociales de leurs membres ainsi qu'à leur formation. » (art. 1 loi n° 47-1775 du 10 septembre 1947).
- « **Les mutuelles** sont des personnes morales de droit privé à but non lucratif. Elles acquièrent la qualité de mutuelle et sont soumises aux dispositions du présent code à dater de leur immatriculation dans les conditions fixées par décret en Conseil d'État. Elles mènent, notamment au moyen des cotisations versées par leurs membres, et dans l'intérêt de ces derniers et de leurs ayants droit, une action de prévoyance, de solidarité et d'entraide, dans les conditions prévues par leurs statuts, afin de contribuer au développement culturel, moral, intellectuel et physique de leurs membres et à l'amélioration de leurs conditions de vie. » (art. L111-1 du code de la mutualité)
- « **Une fondation** est un groupement de biens affecté irrévocablement et à titre gratuit à la réalisation d'une œuvre d'intérêt général, à caractère durable et non lucratif. Ces critères de non-lucrativité et d'intérêt général confèrent aux fondations le statut d'entreprises d'économie sociale. Les fondations captent des dons ou donations provenant de personnes privées ou d'entreprises, ce qui leur permet d'intervenir dans des domaines variés tels que la santé, l'action sociale, la culture ou la protection de l'environnement. » (Source : CRES Ile-de-France).



**Chlorophylle  
(Jardin de  
Cocagne) dans  
l'Aube**

## UN PAN IMPORTANT DE L'ÉCONOMIE PRÉSENT DANS DE NOMBREUSES ACTIVITÉS DU BASSIN RÉMOIS

Sont soustraites du champ de l'économie sociale les activités suivantes : administration publique, organisations patronales et consulaires, syndicats de salariés, organisations religieuses et organisations politiques.

### Le bassin rémois concentre plus d'1/5 des établissements employeurs de l'économie sociale en Champagne-Ardenne

Au 31 décembre 2009, l'ensemble du tissu économique du bassin d'emploi rémois compte 11 148 établissements employeurs dont **8,4% appartiennent à l'économie sociale**, soit 940 établissements. L'importance de ce pan de l'économie est comparable à ce que l'on observe sur le plan régional. Logiquement, les établissements de l'économie sociale se concentrent dans les zones urbaines, où le tissu associatif est plus dense : l'agglomération accueille plus de 7 sur 10 des établissements du bassin, soit 683 établissements employeurs.

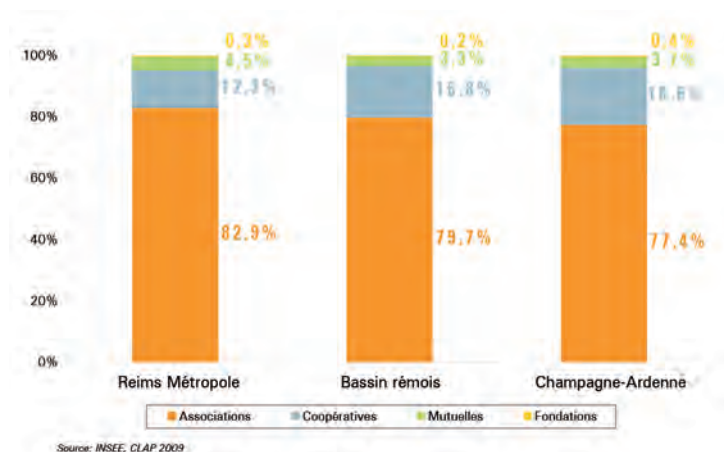
Plus globalement, le bassin rassemble 20,8% des établissements employeurs de l'économie sociale de la région Champagne-Ardenne. Cette observation est en cohérence avec le poids relatif occupé par le territoire du SCoT dans l'ensemble de l'économie champardennaise (21,1% des établissements employeurs champardennais).

	"Reims Métropole"	"SCoT2R / Bassin rémois"	"Champagne Ardenne"	"France métropolitaine"
<b>Etablissements employeurs</b>	683	940	4 515	213 132
<i>% du stock total d'établissements</i>	<b>9,4%</b>	<b>8,4%</b>	<b>8,5%</b>	<b>9,3%</b>
<b>Effectifs salariés</b>	10 879	13 277	47 960	2 252 863
<i>% des effectifs salariés totaux</i>	<b>11,6%</b>	<b>11,7%</b>	<b>11,0%</b>	<b>10,2%</b>
<b>Effectifs salariés en ETP *</b>	9 269	11 194	40 651	1 895 916
<i>% des effectifs salariés totaux en ETP</i>	<b>11,0%</b>	<b>11,0%</b>	<b>10,3%</b>	<b>9,5%</b>

Source: INSEE, CLAP 2009 \* ETP : Equivalent temps plein

## Un poids dans le tissu économique moindre que sur le plan national ou régional mais des établissements employeurs de plus grande taille

Sur le bassin rémois, on comptabilise en moyenne plus de 14 salariés par établissement employeur. Ce chiffre redescend à moins de 11 salariés par établissement que ce soit sur le plan régional ou national. **Les établissements de l'ES sont donc en moyenne de plus grande taille** sur le bassin rémois. C'est notamment le cas dans les coopératives, qui emploient en moyenne 20 salariés. Hors économie sociale, la taille moyenne des établissements est de 10 salariés : l'ES est donc un acteur important sur le territoire, pourvoyeur d'emplois.



## Un tissu associatif plus développé sur le bassin rémois qu'en région

Sur le bassin rémois, 8 établissements employeurs sur 10 appartenant à l'économie sociale sont des associations. Cette particularité est encore plus nette sur l'agglomération rémoise où cette proportion s'élève à 82,9%.

**Le nombre de coopératives est une particularité du territoire**, la filière viticole étant importante et souvent organisée sous cette forme.

## 2/3 des établissements employeurs de l'économie sociale se concentrent sur 4 types d'activités

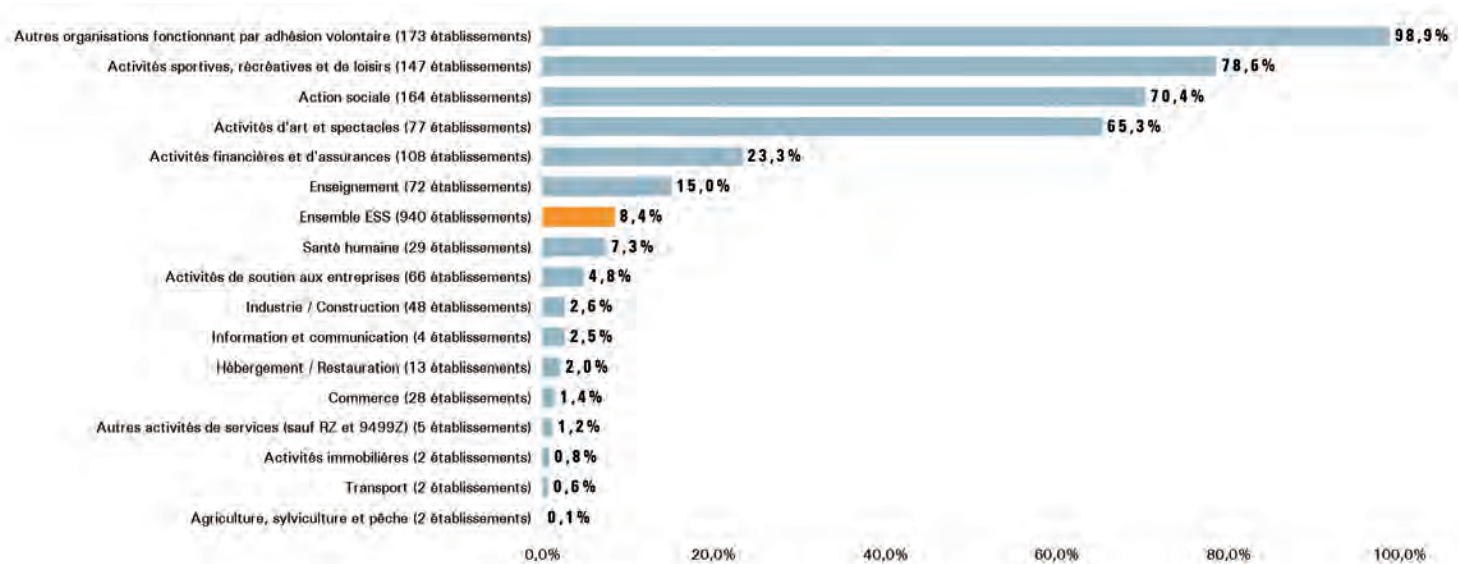
**Les activités des autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire, l'action sociale sans hébergement, les activités sportives, récréatives et de loisirs ainsi que les activités financières et d'assurances couvrent plus de 63% des établissements employeurs de l'économie sociale du bassin rémois.**

En région, on retrouve ces mêmes activités dans des proportions encore plus significatives, notamment les autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire, qui occupent plus de 20% des établissements employeurs de l'ES contre un peu plus de 18% sur le bassin rémois.

On constate que ces activités sont moins présentes dans le champ de l'économie sociale qu'en région (par exemple : sur le bassin, 78,6% des établissements employeurs des activités sportives, récréatives et de loisirs sont dans l'ES alors qu'en région ce sont près de 82% des établissements employeurs de ces activités qui sont dans l'ES).

Ceci est d'autant plus remarquable que dans l'ensemble de l'économie les établissements employeurs de ces activités occupent une part plus importante du tissu économique sur le bassin rémois qu'en région (11,5% des établissements employeurs tous champs confondus contre 10,6% en région).

## Répartition des établissements de l'ES par secteur d'activités sur le bassin rémois



• **Lecture :** Sur le Pays rémois, avec 147 établissements employeurs, l'économie sociale regroupe 78,6% des établissements des activités sportives, récréatives et de loisirs.

Source : INSEE, CLAP 2009.

### Un tissu économique relativement peu spécifié par rapport à la région

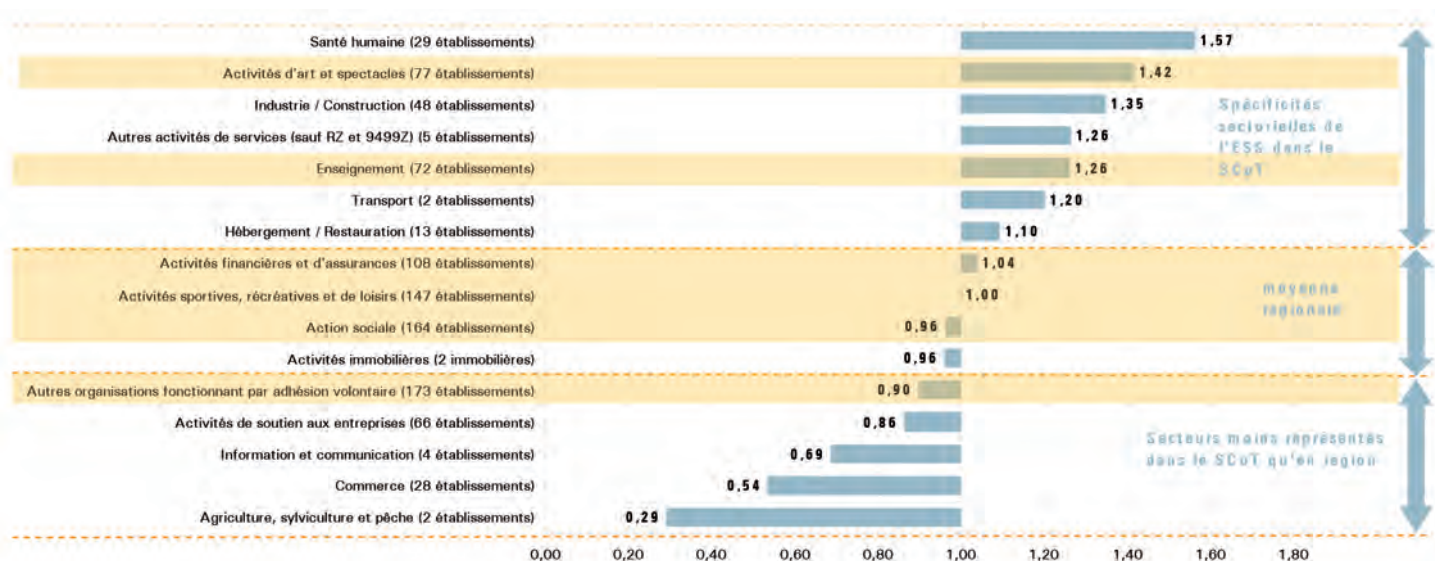
Dans le champ de l'économie sociale, le bassin rémois se distingue de sa région par un tissu économique relativement peu spécifié puisque seul 1/4 des établissements employeurs se trouve dans une activité spécifiquement localisée sur le bassin rémois.

Toutefois, les activités d'enseignement et d'art et spectacles apparaissent comme de véritables spécificités locales dans le champ de l'économie sociale.

Les activités plus traditionnelles du champ de l'ES telles que l'action sociale ou les activités financières et d'assurance sont aussi bien implantées au niveau local qu'au niveau régional.

On peut également identifier une autre particularité du tissu économique sur l'aire du SCoT : dans l'ES, **les activités industrielles et de construction** sont plus spécifiquement localisées sur le bassin alors que dans le secteur privé à but lucratif ce n'est pas le cas. Inversement, le commerce qui est plus spécifiquement localisé sur le bassin rémois dans le secteur privé à but lucratif ne l'est pas du tout dans le champ de l'ES.

## Spécificités sectorielles des établissements employeurs de l'économie sociale dans le bassin rémois par rapport à la région Champagne-Ardenne



En jaune pâle, on retrouve les 6 principaux secteurs d'activités de l'économie sociale sur le bassin rémois (en établissements).

• **Méthodologie** : Dans le champ de l'économie sociale, on représente l'indice de spécialisation sectorielle du tissu économique du bassin rémois par rapport au tissu économique de la région. Cet indice correspond au rapport entre le poids d'un secteur d'activités dans le tissu économique du bassin et son poids dans celui de la Région.

• **Lecture** : Dans le champ de l'ES, le secteur d'activités de l'enseignement représente 6,1% des établissements employeurs en région et 7,7% sur le bassin rémois. Ceci montre que ce secteur est 1,26 fois plus représenté dans le tissu économique local que dans celui de la Région.

Source : INSEE, CLAP 2009

### Une approche du volume d'établissements sans salariés qui révèle un tissu associatif nettement plus important

Sur le bassin rémois, le répertoire des entreprises et établissements (SIRENE 2011, champ total) recense 24 410 établissements dont 2 163 établissements dans le champ de l'économie sociale, soit **8,9% du tissu économique local**.

Parmi ces 2 163 établissements, on comptabilise **1 207 établissements sans salariés** soit plus de 56% des établissements recensés dans le champ de l'ES. Cette proportion est équivalente pour les établissements du reste de l'économie.

La répartition des établissements de l'ES en fonction des familles la composant révèle que le tissu associatif est principalement concerné par la présence d'établissements sans salariés avec près des 2/3 des établissements présentant cette caractéristique. A l'inverse, les autres familles restent en majorité composées d'établissements employeurs.

Famille de l'ES	Etablissements	dont 0 salarié	"Part des établissements sans salariés"
Associations	1 897	1 140	60,1%
Coopératives	206	63	30,6%
Fondations	3	1	33,3%
Mutuelles	57	3	5,3%
<b>Total</b>	<b>2 163</b>	<b>1 207</b>	<b>55,8%</b>

Source : INSEE, SIRENE 2011 - Traitement AUDRR

## Les 5 principaux établissements employeurs du bassin rémois dans le champ de l'économie sociale

Etablissements	Commune	Famille de l'ES	Effectif approché
CAISSE REG CREDIT AGRIC MUT NORD EST	Reims	Coopérative	1 300
CHAMPAGNE CEREALES	Reims	Coopérative	400
MSA 51-08-55	Reims	Mutuelle	400
INSTITUT JEAN GODINOT	Reims	Association	400
ARADOPA UNA	Reims	Association	400

Source : INSEE, SIRENE 2011 - Traitement AUDRR

## L'ÉCONOMIE SOCIALE : PLUS DE 1 SALARIÉ SUR 10 DU BASSIN RÉMOIS

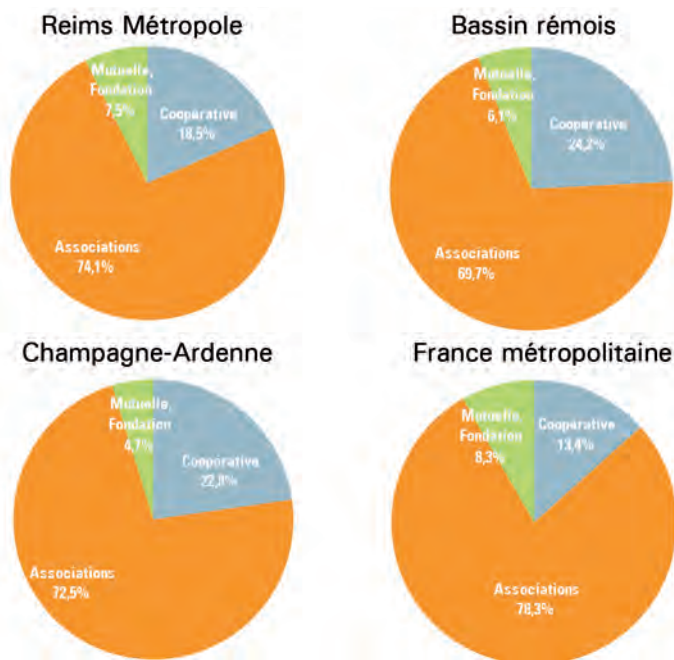


Sur le bassin rémois, **les établissements employeurs de l'économie sociale fournissent 13 277 postes salariés**, soit 11,7% de l'effectif global. Ce pan de l'économie concentre une part de salariés encore plus importante qu'en Champagne-Ardenne (11,0%) et se situe bien au dessus du niveau national (10,2%). On observe des écarts similaires à propos du nombre de salariés en équivalent temps plein.



## Un secteur coopératif plus développé qu'en région (en nombre de salariés)

Par rapport à la situation nationale, l'importance du secteur coopératif dans l'économie sociale est caractéristique de la Champagne-Ardenne où il représente près de 19% des établissements et près de 23% de l'effectif salarié. Cette famille de l'économie sociale est encore plus importante à l'échelle du bassin rémois (3 210 salariés, soit 24%). Le poids des activités financières et d'assurances, dont plus de 70% des établissements employeurs sont des coopératives et qui est une spécificité locale par rapport à la région (tous champs de l'économie confondus), apparaît comme une des explications principales à la prégnance du secteur coopératif dans l'économie sociale du territoire



Source : INSEE, CLAP 2009

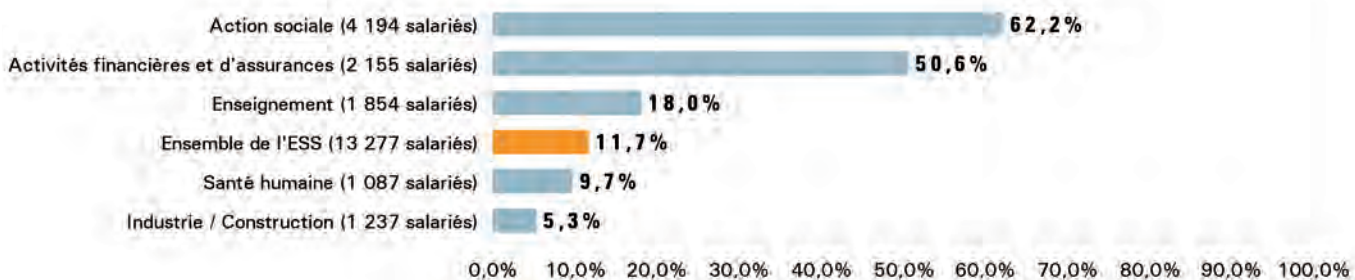
## Le secteur associatif reste dominant, avec 7 salariés sur 10

Sur le bassin rémois, la famille de l'ES fournissant le plus d'emplois reste les associations. Néanmoins, du fait de l'importance des coopératives, la part des salariés du secteur associatif apparaît moins élevée que sur le plan régional.

## Tout comme sur le plan régional, les activités relevant de l'action sociale sans hébergement et des activités financières et d'assurances sont les principaux employeurs dans le champ de l'économie sociale.

Ces deux activités rassemblent plus de 47% des effectifs de l'ES sur le bassin rémois. A l'échelle régionale, c'est plus d'un emploi de l'ES sur deux qui provient de ces activités.

## Répartition des salariés de l'économie sociale par secteur d'activités ayant plus de 1 000 salariés (bassin rémois)



Activités de l'économie sociale comptant au moins 1 000 salariés.

• **Lecture :** Sur le bassin rémois, avec 4 194 salariés, l'économie sociale regroupe 62,2% des emplois de l'action sociale sans hébergement.

Source : INSEE, CLAP 2009

Près des 2/3 des salariés du secteur de l'action sociale sans hébergement travaillent dans un établissement de l'économie sociale, soit près de 4 200 salariés. Ce secteur représente à lui seul près d'1/3 des salariés de l'économie sociale sur le bassin rémois. Il est nettement plus caractéristique du champ de l'économie sociale dans la région Champagne-Ardenne où plus de 40% des salariés se retrouvent dans le secteur de l'action sociale.

Plus de la moitié des salariés du secteur des activités financières et d'assurances travaillent dans un établissement de l'économie sociale, soit plus de 2 100 salariés. Ce secteur apparaît nettement plus concerné par des établissements du champ de l'ES sur le bassin que dans la Région. Effectivement, il couvre 16,2% des salariés de l'ES contre 11,8% en région.

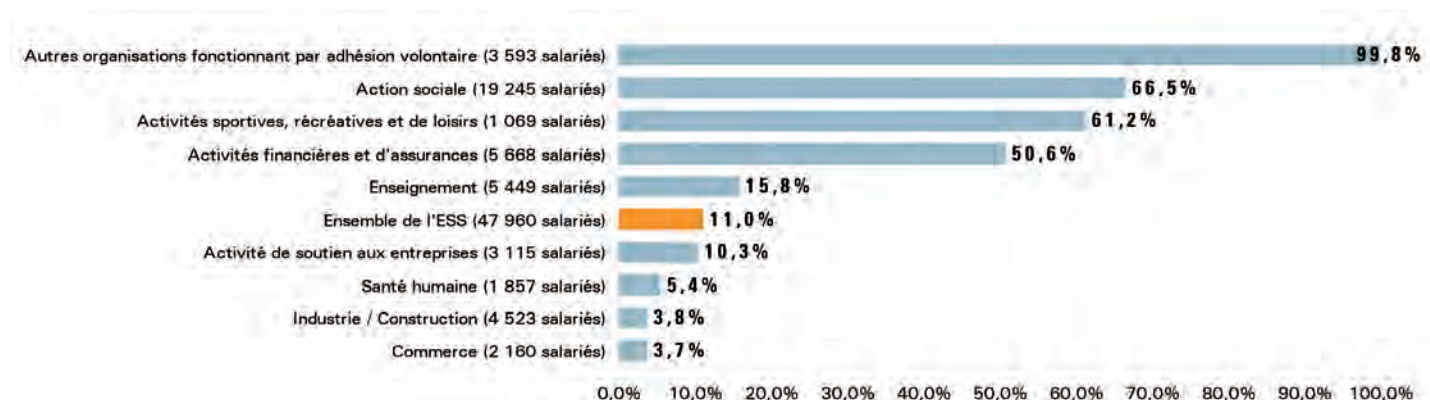
L'industrie et la construction représentent 5,3% des salariés de l'économie sociale dans le bassin rémois, alors que ces activités ne concernent que 3,8% des salariés de l'ES sur le plan régional.

De la même façon, le secteur de la santé humaine est plus marqué par l'économie sociale sur le bassin rémois que dans la région. Cette caractéristique se retrouve sur l'ensemble de l'économie, les activités de santé humaine étant une spécificité sectorielle du bassin rémois.



Coopératives  
Vinicoles

### Répartition des salariés de l'économie sociale par secteur d'activités ayant plus de 1 000 salariés (région)



Activités de l'économie sociale comptant au moins 1 000 salariés.

• **Lecture :** Dans la région, avec 19 245 salariés, l'économie sociale regroupe 66,5% des établissements employeurs de l'action sociale sans hébergement. Source : INSEE, CLAP 2009



\* ETP : Equivalent temps plein  
Source : INSEE, DADS 2009

## UNE STRUCTURE DE L'EMPLOI DIFFÉRENTE DU RESTE DE L'ÉCONOMIE

Avec plus de 14 000 emplois en 2009, représentant près de 12 000 emplois en équivalent temps plein (ETP), **le poids de l'économie sociale dans l'économie globale sur le bassin rémois s'élève à 13%**. C'est plus qu'en Champagne-Ardenne (11%).

31% des emplois de l'économie sociale en Champagne-Ardenne sont exercés dans le bassin rémois. **Leur concentration est particulièrement prononcée sur l'agglomération rémoise (85% des emplois du bassin)**.

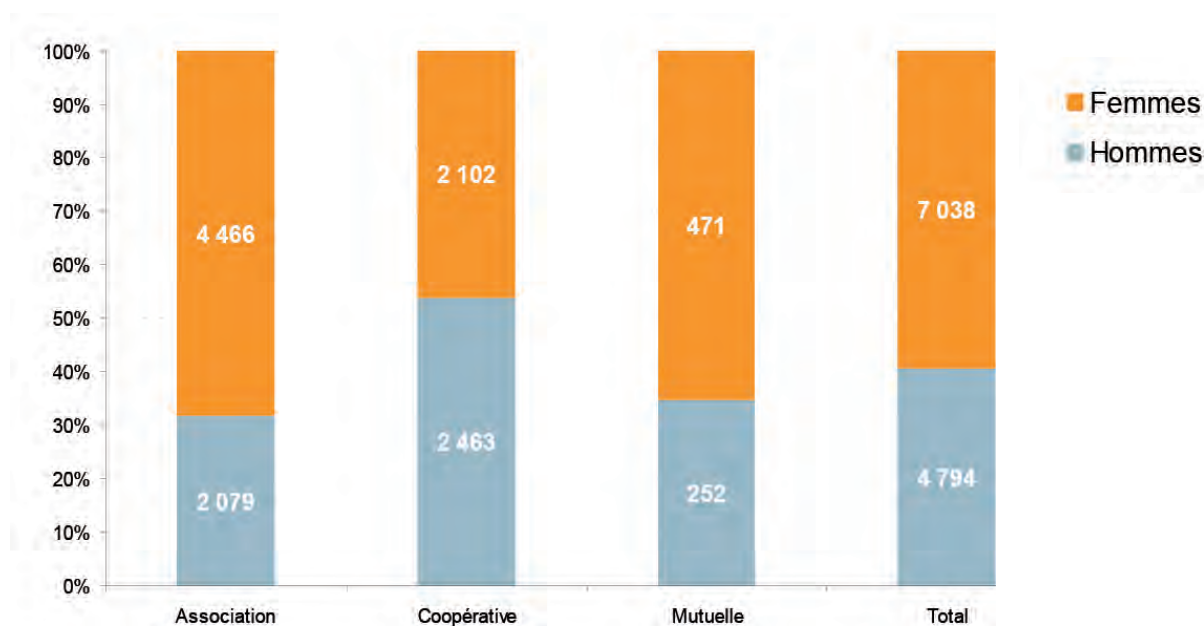
### 3 emplois sur 5 sont occupés par des femmes

59,5% des emplois (ETP) de l'économie sociale sur le bassin rémois sont occupés par des femmes et 62,2% sur l'agglomération rémoise (58,2% sur la Champagne-Ardenne).

Hors économie sociale, l'emploi des femmes représente 43% de l'emploi total du bassin et 46% sur Reims Métropole.

**L'emploi dans l'économie sociale est donc plus « féminisé » que dans le reste de l'économie.**

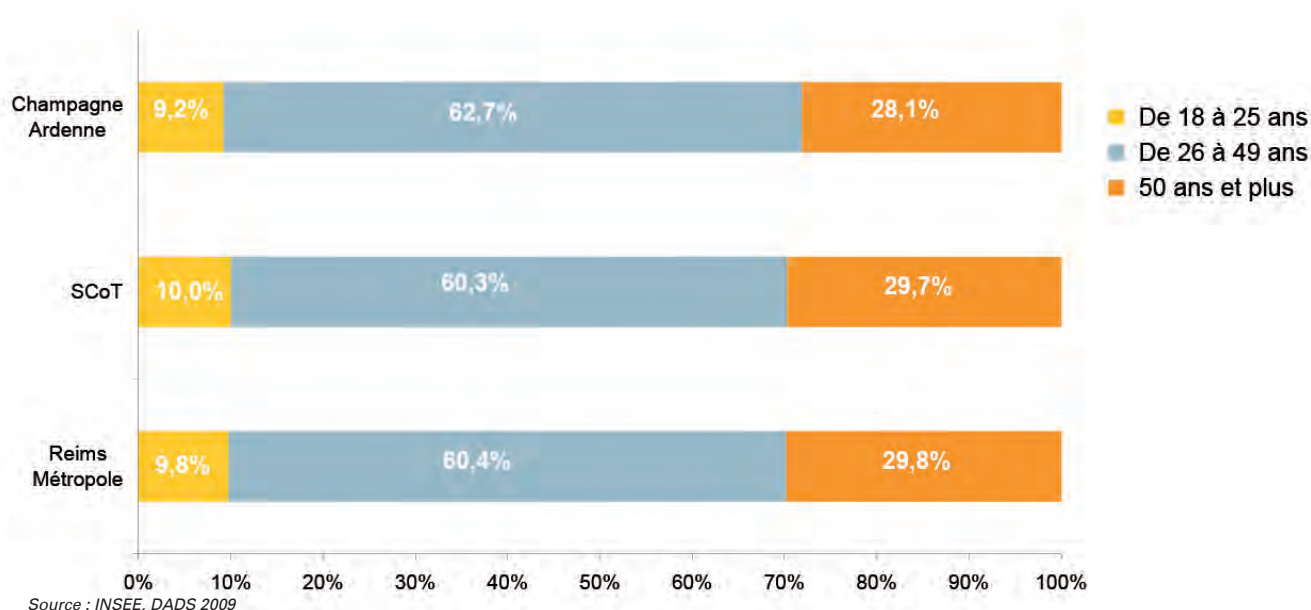
C'est particulièrement le cas dans les associations, dont 68% des emplois en équivalent temps plein sont pourvus par des femmes, ainsi que dans les mutuelles (65%).



Source : INSEE, DADS 2009

### 3 emplois sur 5 sont occupés par des salariés de 26 à 49 ans

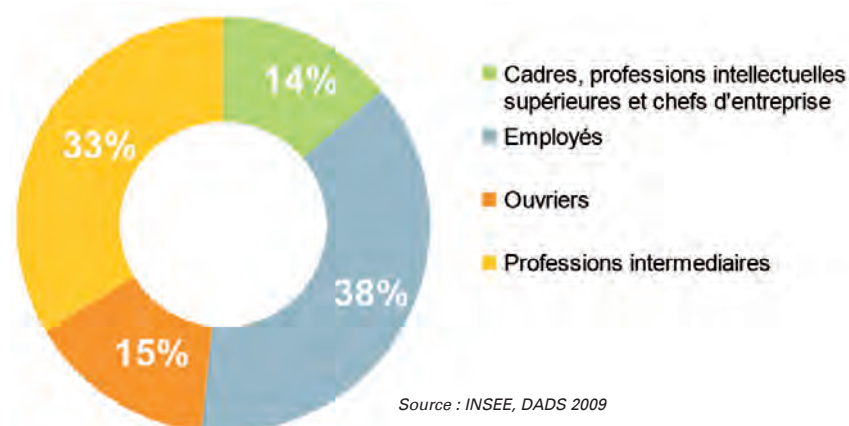
Moins d'un emploi sur 10 dans l'économie sociale est occupé par un jeune. C'est légèrement moins que pour le reste de l'économie où 12,8% des emplois sont occupés par des moins de 25 ans. **L'économie sociale attire donc relativement peu les jeunes.** En revanche, près d'un tiers des postes sont occupés par des personnes âgées de 50 ans et plus (23% pour le reste de l'économie). A terme, celles-ci devront donc être remplacées. Des jeunes, formés, devraient reprendre ces postes vacants. La problématique de remplacement des futurs retraités de l'économie sociale, et donc de l'intégration des jeunes, est encore plus forte que dans le reste de l'économie du bassin.



### Une majorité d'employés et de professions intermédiaires

Comme pour la Champagne-Ardenne, **l'économie sociale sur le bassin rémois est caractérisée par une forte proportion d'employés (37,9%) et de professions intermédiaires (33,5%).** Ces proportions sont nettement plus élevées que dans le reste de l'économie du territoire où les employés représentent 32,3% des emplois et les professions intermédiaires 21,9%.

### Effectifs salariés par catégorie socioprofessionnelle en ETP sur le bassin rémois



## Une autre caractéristique de l'emploi dans l'économie sociale sur le bassin rémois est la part notable de cadres/professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprises.

En effet, tandis que la région compte 10,4% de cadres dans l'économie sociale, le bassin rémois en compte 13,9%. Cette caractéristique est particulièrement marquée sur l'agglomération où 15,2% des emplois de l'ES sont pourvus par des cadres.

Cette répartition s'explique en partie par le fait que l'ES se concentre en grande majorité dans les villes centres, Reims ayant un tissu dense en associations notamment.

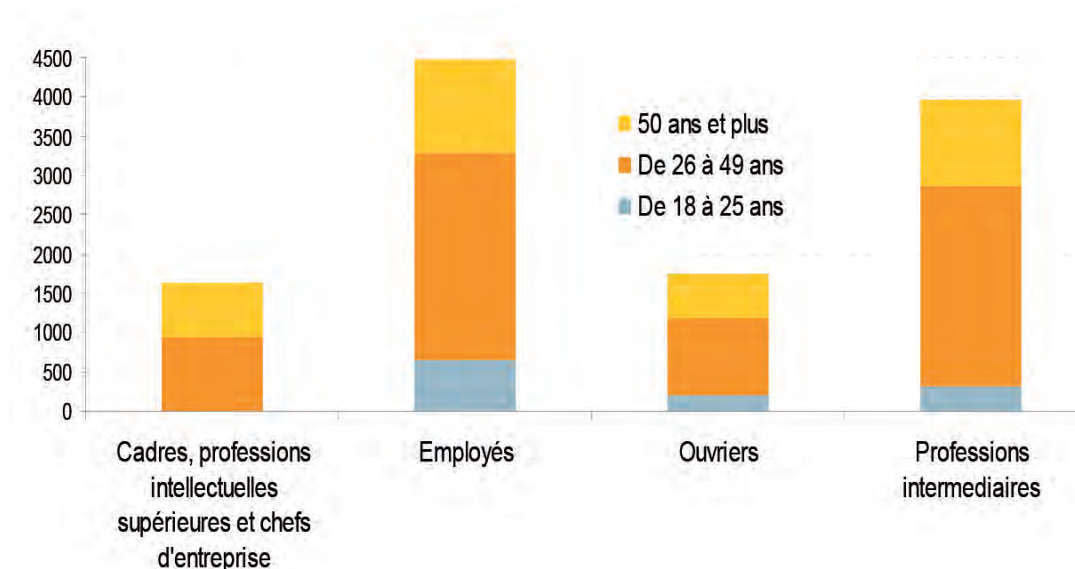
Néanmoins, comparativement au reste de l'économie, la proportion des catégories socioprofessionnelles dites supérieures est équivalente à celle de l'économie sociale.

La part des cadres est particulièrement importante dans les coopératives (16,7%) et les mutuelles (29,6%), tandis qu'on retrouve une forte proportion de professions intermédiaires dans les associations (35,2%) et les mutuelles (39,2%). Les employés sont particulièrement présents dans les associations (40,8% des ETP de l'ES du bassin).

Comme vu précédemment, les jeunes sont plutôt sous-représentés dans l'ES. Les 18-25 ans sont généralement employés (14,5% des employés de l'ES et 55% des emplois pourvus par les 18-25 ans).

Les professions intermédiaires sont majoritairement représentées par des salariés âgés entre 26 et 49 ans (64,7%). Les postes affectés à des salariés de 50 ans ou plus le sont essentiellement dans les catégories employés et professions intermédiaires. Néanmoins, 42,4% des cadres ont plus de 50 ans.

## Effectifs salariés par âge et CSP dans l'ES sur le bassin rémois



Source : INSEE, SIRENE 2011 - Traitement AUDRR

### Des conditions d'emploi plus précaires que dans le reste de l'économie

**56,5% des emplois de l'économie sociale sur le bassin rémois sont des CDI.** C'est moins qu'en région qui compte 64,2% de CDI : l'emploi dans l'économie sociale semble donc plus précaire sur le bassin rémois qu'au niveau régional.

Dans le reste de l'économie, 69,8% des emplois sont pourvus en CDI : l'ES, bien que pourvoyeuse d'emplois et secteur en développement, présente encore aujourd'hui une part importante d'emplois précaires.

Selon les familles de l'ES, la nature des emplois diverge. Les coopératives sont la famille offrant le moins d'emplois stables : seulement 19,3% de CDI contre 40,4% au niveau régional. Cette situation est principalement due à l'importance des coopératives du Champagne sur le territoire (39% des emplois de l'ES) : 4 emplois sur 5 sont pourvus sous contrat d'apprentissage ou contrat de travail temporaire, répondant en cela aux besoins de la viticulture qui est une activité à caractère saisonnier.

Le tissu associatif, qui représente 55% des emplois ETP de l'ES sur le bassin rémois, offre majoritairement des emplois stables : 78,3% sont des CDI.

Cependant, même en CDI, les emplois peuvent avoir une autre forme de précarité : le temps partiel, notamment s'il s'agit de temps partiel subi.

	RM	SCoT	CA
CDD	873	965	3 279
CDI	5 992	6 686	24 248
Autres*	3 226	4 177	10 216
Total	10 091	11 828	37 743

\* apprentissage, contrat de travail temporaire, autres contrats de travail dont sans contrat  
Source : INSEE, DADS 2009

Les associations sont les familles qui offrent le plus d'emplois à temps partiel : **3 emplois sur 10 du tissu associatif sont exercés à temps partiel.** On note donc une certaine fragilité de l'emploi dans le secteur associatif : la fréquence du travail à temps partiel, souvent fondée sur la flexibilité, procure de plus faibles revenus et peut engendrer une précarité des travailleurs du secteur

		RM	SCoT	CA
Hors ES		87,3%	86,8%	87,2%
ES		78,7%	79,0%	74,1%
dont	Association	71,4%	70,4%	66,4%
dont	Coopérative	89,2%	90,7%	91,8%
dont	Fondation	nc	nc	77,1%
dont	Mutuelle	83,4%	83,4%	78,2%

Source : INSEE, DADS 2009

## LES TENDANCES DE DEMAIN

**Comme sur le plan national ou régional, un fort renouvellement de main d'œuvre est à prévoir dans le champ de l'économie sociale, notamment sur les postes à responsabilité (niveau de qualification cadres et chefs d'entreprises).**

Sur le plan national, on estime à 608 000 le nombre de départs à la retraite dans le champ de l'ES, d'ici 2020, comme le précise une étude de l'Observatoire national de l'économie sociale « Départs à la retraite des effectifs salariés de l'ES et stratégies des entreprises pour y faire face » de septembre 2011.

Sur le bassin rémois, l'analyse de l'effectif salarié par tranche d'âge montre que près d'un tiers des salariés de l'ES étaient âgés de 50 ans ou plus en 2009, soit plus de 4 000 salariés. Cette part dépasse les 42% chez les cadres et chefs d'entreprises. Cette situation est plus significative dans le secteur de l'économie sociale que dans le reste de l'économie où la part des 50 ans et plus n'est que de 23%.

**Globalement, d'ici 2020, c'est donc plus de 4 000 salariés de l'économie sociale qui pourraient cesser leur activité sur le territoire rémois.**

Le volume très important des futurs départs à la retraite dans l'économie sociale montre que **la gestion des âges et le renouvellement des salariés sont des enjeux très importants** que ce soit au niveau national comme au niveau local.

Cette tension sur le renouvellement de la main d'œuvre vient s'ajouter au climat d'incertitude qui pèse déjà sur le secteur, notamment par **la raréfaction des financements publics**. De plus, les chefs d'entreprises et les fonctions d'encadrement constituent la catégorie socioprofessionnelle qui serait la plus impactée par des départs à la retraite alors que ce sont les postes les plus stratégiques pour la continuité et la pérennité des structures de l'économie sociale.

D'après l'enquête réalisée dans le cadre de l'étude de l'Observatoire national de l'économie sociale, les principaux risques induits par les départs à la retraite sont **la perte des savoir-faire et les difficultés de recrutement**. Or, si les employeurs s'inquiètent de ces départs à la retraite, ils y voient aussi une opportunité pour réorganiser leur structure, renouveler les savoir-faire et moderniser les process utilisés.

Sur la question des difficultés de recrutement, les acteurs de l'économie sociale pointent **les conditions de travail parfois peu attractives de certaines activités** (temps partiel, horaires fragmentés et décalés, moindres niveaux de salaires, etc.) et les difficultés liées à des métiers en tension (c'est-à-dire, où l'offre est plus importante que le nombre de candidats).



**SCOP ATB sur Reims**

Sur la question du renouvellement des équipes, l'enquête révèle que les compétences recherchées en priorité par les employeurs de l'ES sont des compétences éthiques, gestionnaires et managériales.

La question de la formation doit être abordée dans le sens d'une promotion de l'ES et de ces valeurs mais aussi dans le sens d'une valorisation et d'une reconnaissance des compétences des acteurs de ce pan de l'économie.

La mise en place de parcours de formation dédiés est une démarche assez récente qui demande à se développer en cohérence avec les besoins actuels et futurs de ce secteur. **C'est dans cet esprit que la Chambre Régionale de l'Économie Sociale de Champagne-Ardenne, en partenariat avec l'Université de Reims Champagne-Ardenne et avec le soutien de la Région, a développé différents outils de formation : un premier composé de formations diplômantes (DAGEES, Licence professionnelle, MEES, ...), un second composé d'une plateforme de formations courtes répondant à des besoins spécifiques (comptabilité, communication...).**

Enfin, il est à noter que l'économie sociale est un pan important de l'économie : la mesure du poids de cette économie analysée dans cette publication le démontrant. L'engagement des bénévoles participent largement au bon fonctionnement de cette économie. En effet, une grande partie des associations sont gérées par des bénévoles. Ainsi, pour les aider à monter en compétences, la CRESCA propose des formations gratuites tout au long de l'année.

## **SOURCES : INSEE**

### **Connaissance Locale de l'Appareil Productif (CLAP)**

CLAP est un système d'information alimenté par différentes sources dont l'objectif premier est de fournir des statistiques localisées jusqu'au niveau communal, par activité, sur l'emploi et les rémunérations. CLAP fournit des données d'emploi salarié au lieu de travail, sur l'ensemble des entreprises et des établissements, hors secteur de la défense (CJ=7150), ayant eu au moins un jour d'activité économique dans l'année d'exercice, qu'ils soient employeurs ou non. Le champ de CLAP est quasi complet sur les salariés. Les emplois domestiques, dont l'employeur est un ménage, en sont exclus. A partir de l'exercice 2007, le secteur de la Défense (CJ=7150), mal couvert et soumis au secret défense, est exclu du champ Clap, tant pour les personnels civils que pour les militaires. Les non-salariés ne font pas partie du champ de CLAP.

A compter de l'exercice 2009, CLAP prend en compte les agents des trois fonctions publiques ayant un statut à caractère privé. Il s'agit par exemple des enquêteurs de l'Insee ou encore des vacataires dans les administrations.

### **Déclarations annuelles de données sociales (DADS)**

La Déclaration Annuelle des Données Sociales est une formalité déclarative que doit accomplir toute entreprise employant des salariés. Le champ de l'exploitation des DADS par l'INSEE couvre l'ensemble des employeurs et de leurs salariés, sauf : les agents des organismes de l'Etat titulaires ou non, les services domestiques, les activités extraterritoriales, les établissements implantés à l'étranger employant des salariés qui relèvent de la sécurité sociale française, mais exerçant leur activité hors de France. En revanche, les déclarations des services de l'Etat à caractère industriel et commercial (grandes entreprises, hôpitaux publics...), de même que celles des collectivités territoriales, sont prises en compte par l'exploitation. En 2003, le secteur agricole a été intégré de façon exhaustive. Cependant, au vu des comptages réalisés, il semble que ce secteur ne soit pas complet. Le champ des déclarations annuelles de données sociales recouvre donc l'essentiel des secteurs privé et semi-public.

Pour en savoir plus :

<http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=sources/ope-adm-clap.htm>

# L'ÉCONOMIE SOCIALE SUR LE BASSIN D'EMPLOI RÉMOIS

